

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Blanche BAMANA (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire) et Nathalie SEGUIN (Adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Michel FRANCHETEAU (Co-président Habitant), Monique BILLE, Jean BUISSON, Hermann CADIOU (CSC de Part et d'Autre), Yolande CHARON, Mireille FORSTIN, Philippe HERBERE, Serge LOISEAU, Jean-Baptiste MOTET, Martine MOUCHARD, Michel PELLETIER, Catherine SENÉ et Françoise VALET.

Excusés : Alain BAUDIN (Conseiller Municipal), Odette BODIN, Elsie COLAS (Conseillère Municipale), Robin DEGREMONT (PRUS - ville de Niort), Mohammed EL MOUMNI, Nathalie LEGARDINIER (Association Avec), Josiane METAYER (Adjointe au Maire), Céline NADAUD, Paul POIRAUDEAU et Nathalie PRUNIER.

Agents municipaux : Francis GUILLEMET (PRUS - ville de Niort), Odile LOUICELLIER (Formalités Citoyennes), Djamel KHALI (Direction Réglementation et Sécurité), Laurence FAUCON et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

Autres intervenants : Isabelle NAU (déléguée de la Préfète), Céline AIRAUD (Atelier Santé Ville), Mary LEAUMENT et Christine ANTOINE (Association *Impulsions Femmes*).

• **Ouverture de la séance : 20h00**

M.FRANCHETEAU présente l'ordre du jour :

1. **Présentation d'*Impulsions Femmes*, acteur important du quartier,**
2. Présentation de l'Atelier Santé Ville
(Structure rattachée à l'Institut Régionale d'Education et de Prévention de la Santé),
3. Point avec les équipes du Projet de rénovation Urbaine et Sociale (PRUS-Ville de Niort) et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS-Communauté d'Agglo de Niort),
4. Suivi des demandes et propositions de fiches bleues pour 2011,
5. Questions et informations diverses d'actualité.

× **Présentation d'*Impulsions Femmes*, acteur important du quartier**



J.TAPIN prend la parole pour présenter très brièvement l'association *Impulsions Femmes*. Celle-ci est un acteur important du quartier et est situé dans les locaux du planning familial, rue Pierre. L'adjoint au maire présente ensuite les deux représentantes de l'association qui sont là ce soir : Christine ANTOINE (présidente) et Mary LEAUMENT (directrice artistique).

C.ANTOINE, la présidente de l'association, précise qu'Impulsions Femmes est née il y a trois ans avec pour cheval de bataille la parité hommes/femmes et l'éducation à la sexualité. Les rapports de domination hommes/femmes existent et sont une réalité de notre quotidien et de notre société. C'est contre cela que l'association se bat et va de l'avant. M.LEAUMENT confirme qu'Impulsions Femmes utilise l'outil culturel pour faire avancer les mentalités.

Trois actions principales sont réalisées chaque année par l'association :

1. Le Festival Impulsions

Chaque année, le festival a lieu la semaine du 8 mars (journée internationale de la femme). Plusieurs actions sont menées au CAMJI, au Moulin du Roc, au FJT Atlantique, au CSC de Part et d'Autre... La marraine du festival est la chanteuse Juliette. C.ANTOINE définit ce temps fort de l'année comme « la partie émergée de l'iceberg » pour Impulsions femmes. Grâce aux têtes d'affiches présentes, l'association attire les projecteurs et peut plus facilement diffuser son message. Cependant, les deux autres actions menées par l'association tout au long de l'année sont aussi importantes.

2. Prévention dans les lycées

Impulsions femmes sensibilise les lycéens niortais à la sexualité grâce à un outil formidable : le théâtre. M.LEAUMENT précise que des membres de l'association interviennent régulièrement dans les lycées de Niort et montent des spectacles avec ces derniers. Notion importante : les lycéens peuvent être amenés à jouer devant les membres d'un autre lycée ! C.ANTOINE explique que le théâtre forum par exemple est un très bon outil de prévention auprès des jeunes.

3. Les Kultur'Elles

L'association tient à s'inscrire comme « acteur du quartier ». Présente dans les bureaux du planning familial, en face du CSC de Part et d'Autre, l'association Impulsions Femmes souhaite travailler sur son quartier hôte = le Clou Bouchet. Les Kultur'Elles, troisième volet des actions de l'association vise cet objectif. Chaque année, deux éditions des Kultur'Elles sont menées sur le quartier : une édition hivernale et une édition estivale. La première édition a eu lieu en 2010 et a de bons retours. La collaboration avec le CSC de Part et d'Autre, notamment, a été fructueuse. Le temps fort de cette action est marquée par un concert sous chapiteau place Auzanneau.

Afin de s'impliquer de plus en plus dans le quartier du Clou Bouchet, Impulsions Femmes a souhaité venir vers le conseil de quartier. M.FRANCHETEAU confirme que le conseil de quartier a la volonté d'accompagner toutes les associations du quartier. L'exemple d'AVEC (Association Vivre Ensemble au Clou Bouchet) peut être cité d'autant plus que de nombreuses valeurs sont défendues par les deux associations en question. Les Co-Présidents du conseil de quartier précise qu'une action précise des Kultur'Elles à venir intéresse le conseil : le théâtre-chanson dans les

appartements du quartier. C.ANTOINE précise que les Kultur'Elles sont aussi un bon moyen de communiquer sur le festival Impulsions auprès des habitants du Clou Bouchet. Un tarif préférentiel est d'ailleurs mis en place pour ces derniers, c'est à signaler.

Une participation financière est demandée auprès du conseil pour l'action précise du théâtre-chanson dans les appartements : 2 000€. Quelques conseillers de quartier jugent la démarche intéressante mais le retour vers le conseil un peu tardif, notamment du fait que ce point n'est pas été discuté en bureau et donc, inscrit à l'ordre du jour initial. Les représentantes d'Impulsions Femmes acquiescent et vont essayer d'associer plus vite le conseil de quartier pour les prochaines éditions.

J.TAPIN conclue la discussion :

- o L'association du conseil de quartier au projet doit être importante et donc, la prochaine fois, réalisée bien plus en amont,
- o Le conseil s'implique pour l'édition hivernale sur une action ciblée intéressante = le théâtre chanson dans les appartements (nouvel angle de démocratie participative ?),
- o La connexion doit être renforcée avec l'association AVEC.

Le vote est soumis au conseil pour une participation de 2 000€.

Résultat = « POUR » avec 2 abstentions.

I. Présentation de l'Atelier Santé Ville de Niort

Céline AIRAUD, représentante de l'Atelier Santé Ville, explique que ce dispositif est rattaché à une association loi 1901 : l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS). Sa présentation, dans la foulée de celle du CUCS de la CAN, tombe bien. En effet, l'action de l'ASV s'inscrit dans l'une des cinq priorités du CUCS = le volet « Santé ». Le réseau des Instances Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé est national.

La mission principale de l'Atelier Santé Ville est de favoriser l'accès à l'information, à la prévention et aux soins de la population du quartier ZUS : mal-être des jeunes, contraception, nutrition et activité physique, isolement des personnes âgées, santé et parentalité, jardins... En 2007, un diagnostic santé a été mené sur les quartiers Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet. Résultat : près de 400 habitants ont reçu le questionnaire (partie quantitative), 10 familles ont été rencontrées en direct et environ 40 professionnels et bénévoles travaillant dans le quartier (partie qualitative). Différentes actions ont pu être ensuite menées auprès des habitants comme un atelier autour du thème de la « nutrition » par exemple. Plusieurs outils de communication existent et sont mis à disposition : site Internet de l'Atelier Santé Ville (agenda, répertoire des structures santé de Niort nommé « Orient'actions »), plaquettes d'information ou bien encore la lettre d'infos ASV.

L'Atelier Santé Ville se construit par et pour les riverains. Le slogan du dispositif est : « Donnez des idées à votre santé ». Céline AIRAUD prend l'exemple d'une opération réalisée dernièrement. Le but était d'aborder le thème des conduites addictives, notamment auprès des jeunes. Un conseiller de quartier demande où est situé le siège de l'Atelier Santé Ville ? Céline AIRAUD précise que le siège de l'association est place de la Brèche, dans le même bâtiment que l'Agora (centre d'écoute pour les jeunes et de planification familiale). Elle se déplace souvent sur demande et organise régulièrement des ateliers avec le CSC du Parc et le CSC de Part et d'Autre. Malheureusement, pour l'instant, il n'existe pas de permanences fixes dans les quartiers ZUS.

Une conseillère de quartier fait remarquer que de nombreuses personnes âgées sont isolées sur le quartier. C.AIRAUD confirme que le diagnostic dont elle a parlé va être approfondi avec la rencontre de 30/40 personnes âgées sur Tour Chabot/Gavacherie et le Clou Bouchet. Elle rappelle d'ailleurs qu'une association travaille spécifiquement sur cette thématique (*Ciel Bleu*). Cette association est spécialisée dans les activités physiques adaptées et souhaiterait prendre contact avec des personnes âgées isolées. Le directeur du CSC de Part et d'Autre apporte une information importante car un réseau d'aidants/aidés est déjà en place sur le quartier. Un exemple concret : faire les courses pour son (sa) voisin(e). N.SEGUIN, Adjointe au Maire, complète cette intervention. En effet, le CCAS de Niort a réalisé dernièrement un diagnostic sur le sujet et il en ressort que le ratio aidants/aidés de Niort est de 4/1. C'est-à-dire que 4 personnes ont la capacité d'aider quand 1 personne doit être aidée. Ramené à l'échelle nationale, ce ratio s'élève à 5,5/1. Dans les prochaines années, c'est un ratio de 2/1 qui est attendu. Concrètement, de plus en plus de personnes seront isolées et non autonomes. C.AIRAUD confirme que l'autonomie et l'isolement sont deux notions intimement liées l'une à l'autre. L'idée d'un développement du réseau aidants/aidés du CSC de Part et d'Autre est donc jugée comme une très bonne proposition.



IREPS : Céline AIRAUD

10 bis, Avenue Bujault (Place de la Brèche)

3ème étage, au fond du couloir

05-49-28-30-25

celine.airaud@educationsante-pch.org

www.ateliersantevilleniort.fr

II. Point avec les équipes du PRUS-Ville de Niort et du CUCS-CAN

× « Projet de Rénovation Urbaine et Sociale » par Manuel GASNIER (Ville de Niort)

F.GUILLEMET (PRUS - Ville de Niort) rappelle les échéances à venir. Trois îlots vont être requalifiés dans les mois à venir : Fizeau, Delambre Nord et Delambre Sud. A noter qu'une opération légère va également être réalisée à l'arrière du microsite, ce qu'on appelle l'esplanade des sports, suite à la concertation menée auprès des jeunes.

Un conseiller de quartier trouve dommage de supprimer la piste de roller/vélos qui a été réalisée sur Delambre Nord il y a seulement quelques années. F.GUILLEMET explique que la concertation menée avec les habitants de l'ilot fait ressortir une demande d'espaces verts. De plus, la piste en question est sous-utilisée. L.FAUCON (Vies Participatives – Ville de Niort) complète le propos en rappelant les différentes dates : la piste a été demandée par le conseil de quartier en 2004 et l'ilot Delambre Nord a été inclus dans la concertation PRUS en 2007, d'où ce décalage.

En ce qui concerne les démolitions, F.GUILLEMET précise les échéances : Chasles en mars 2011 puis Bonnevey et Cugnot. Il rappelle enfin que le mercredi 16 février, une réunion importante de concertation est organisée au CSC de Part et d'Autre sur le devenir de trois espaces importants du quartier : la place Auzanneau, le square Galilée et la place Cugnot.



Une conseillère de quartier demande où en sont les relogements d'Habitat Sud Deux Sèvres. F.GUILLEMET répond que quelques locataires restent à reloger. Les 30 logements du Boulevard Atlantique sont terminés et HSDS suit son planning de travaux pour, comme il était prévu, une fin des réhabilitations en décembre 2011. Les travaux concernant les ilots, menés par la ville de Niort, ont un petit décalage dans le temps (6 mois) par rapport aux réhabilitations d'HSDS.

Une question est posée sur l'espace Thimmonier Est. Cette zone ne fait pas partie du périmètre PRUS et est réfléchi à l'échelle 15 ans. Un membre du conseil a l'impression que les bâtiments qui ont été démolis n'étaient pas les moins sains, pourquoi ce choix ? F.GUILLEMET rappelle le but ultime du projet de Rénovation Urbaine qui est d'ouvrir le quartier du Clou Bouchet vers la ville et vis versa. De ce fait, il a été décidé de supprimer certains bâtiments en fonction de leur emplacement et non de leur état. Pour rappel, 600 logements ont été réhabilités, 330 ont été construits et à terme 330 seront démolis.

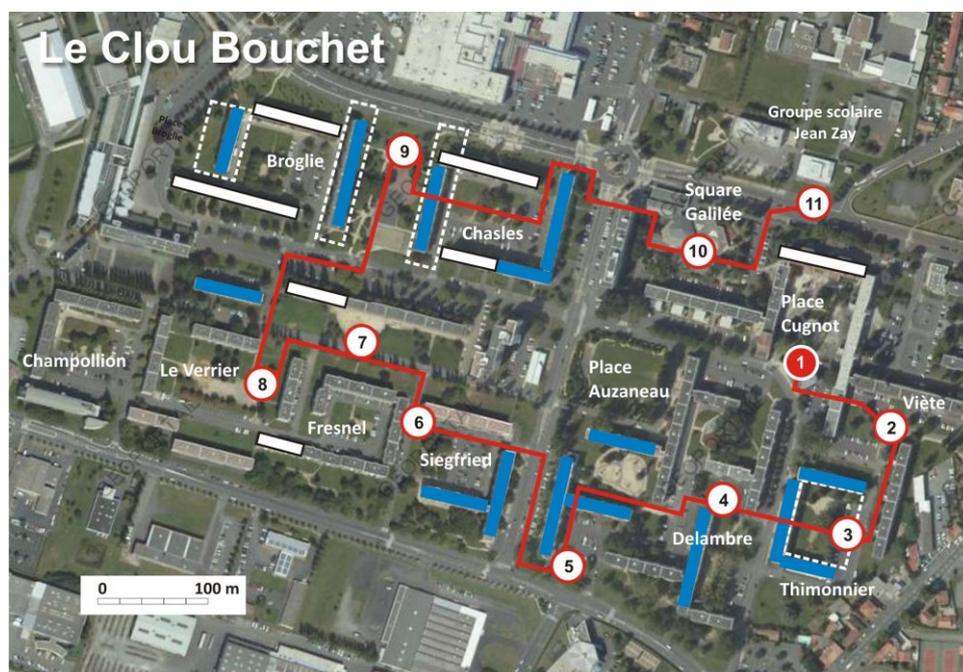
Un rappel est fait par Isabelle NAU, déléguée de la préfète : 215 quartiers ont été jugés « prioritaires » sur la France. Niort a eu la chance d'être choisi avec un quartier identifié (Clou Bouchet + Tour Chabot/Gavacherie). En revanche, une seconde étape de la rénovation urbaine sera menée en France dans quelques années. Sur ce point, Niort n'est pas sûr d'être à nouveau choisi. C'est pourquoi il est important de mener à terme toutes les actions identifiées jusqu'en 2013. Habitat Sud Deux Sèvres continuera de travailler également sur le quartier, mais avec beaucoup moins de moyens.

× **« Diagnostic en marchant » par Isabelle NAU (Préfecture des Deux Sèvres)**

Isabelle NAU, déléguée de la préfète, revient sur le diagnostic en marchant du 21 octobre 2010. Elle rappelle tout d'abord qu'un premier diagnostic s'est tenu un an plutôt, en novembre 2009. Ces deux diagnostics ont associé un groupe mixte composé d'une vingtaine de personnes dans chaque quartier : habitants, Centre Socioculturel, ville, CAN, Habitat Sud Deux-Sèvres...

Les objectifs généraux :

- Appréhender de manière partagée les améliorations et les avancées qui ont été apportées,
- Identifier les difficultés ou les freins rencontrés, ce qu'il reste à faire, les possibilités et les conditions de réussite en matière de GUP,
- Situer la contribution de la GUP à l'amélioration du cadre de vie et son rôle de levier au développement du lien social et de la participation des habitants.



Premier point clé identifié lors du diagnostic en marchant : la propreté. En effet, des améliorations significatives ont pu être constatées grâce au redéploiement des interventions mené depuis un an par la ville, couplé au nouveau dispositif de gestion des encombrants de la Communauté

d'Agglomération de Niort (CAN). Des adaptations restent à mener, notamment sur la gestion des abords des points d'apports volontaires. Sur ce point, H.CADIOU (responsable de l'Association d'Insertion Niortaise) explique que la ville de Niort travaille avec 2 agents de l'AIN pour le Clou Bouchet et 2 autres agents pour Tour Chabot/Gavacherie. Ces personnes sont formées petit à petit par les agents de la ville de Niort et peuvent ainsi, par la suite, chercher du travail et devenir autonomes. Second point identifié : les usages de déplacement des habitants et notamment, veiller à maintenir la continuité des cheminements. Enfin, dernier point : compléter certains aménagements (aires de jeux...) afin de garantir leur attractivité. Sans oublier que certains secteurs, hors PRUS, seront à traiter = ilot « araignée » (Delambre/Daguerre)...

Enfin, des domaines restent à investir ou à mieux prendre en compte. Il s'agit, entre autres, de la gestion des chantiers notamment sur le volet information aux riverains ou bien sur l'anticipation des nuisances et gênes, la communication d'ensemble menée lors du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale. Un autre point essentiel reste **la signalétique et l'adressage au sein du quartier** (îlots, immeubles, rues, entrées) avec le bon exemple des logements « Daguerre » avec une entrée par la rue Bonnevey.

I.NAU conclue son propos en expliquant que le travail de coordination entre les acteurs (ville, CAN, HSDS), engagé dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, s'est renforcé petit à petit et vise, demain, à être encore plus réactif face aux attentes des habitants.

× « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » par Sabrina RENAUD (CAN)

Rappel : qu'est-ce que le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) ?

Dispositif de la Politique de la Ville piloté par l'Etat et la CAN, le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a été signé en mars 2007 par la Préfecture des Deux-Sèvres, la CAN, la Ville de Niort, la Région Poitou-Charentes, le Conseil général, la CAF, Habitat Sud Deux-Sèvres et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce document engage chaque partenaire à mettre en œuvre un projet urbain et social pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires (Clou-Bouchet et Tour Chabot-Gavacherie) et leur environnement.

A cette fin, 5 priorités sont définies :

- ⊗ Habitat/Cadre de vie,
- ⊗ Santé,
- ⊗ Parentalité/Réussite éducative,
- ⊗ Citoyenneté/Prévention de la délinquance,
- ⊗ Emploi/développement économique.

3 orientations transversales

- × La participation des habitants
- × La lutte contre les discriminations
- × La prise en compte de l'égalité hommes/femmes

Le CUCS accompagne les associations qui en ont fait la demande. Un outil fait référence dès lors pour identifier au mieux le projet et ses objectifs = le Dossier Unique de Subvention (DUS).

- Identification des personnes ressources,
- Présentation de votre association,
- Présentation et description de votre projet, avec une attention particulière aux moyens mis en œuvre pour toucher le public visé,
- Prise en compte des axes transversaux : la participation des habitants, l'égalité Femme/Homme et la lutte contre les discriminations.

S.RENAUD rappelle que plusieurs projets sont en cours sur les quartiers Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet. Ainsi, un travail de mémoire va être réalisé sur l'ancienne école Pagnol, rue des Équarts, car ce site va accueillir le siège de la CAN en 2012. De même, le projet d' « accueil multiservices » (ex laverie solidaire), mené par l'Association *Vivre Ensemble au Clou Bouchet*, est accompagné par le CUCS. Enfin, sur le quartier Tour Chabot/Gavacherie, les exemples de la création du local jeunes ou le spectacle « Traces de Vies » de l'association *La Chaloupe* peuvent être cités. Pour toute info complémentaire : <http://www.agglo-niort.fr/-Cohesion-sociale-> ou 05.49.78.32.68.64 (la plaquette de présentation du CUCS est jointe à ce compte-rendu).

III. Suivi des demandes et propositions de fiches bleues pour 2011

Avant d'aborder les projets et priorités pour 2011, les Co-Présidents du conseil de quartier proposent de dresser le bilan en ce qui concerne les crédits de l'année écoulée.

Bilan des crédits d'investissements 2010

- Table + bancs Thimonnier = 3 600€
 - Abri vélos groupe scolaire Zola = 3 000€
 - Matériel CSC de Part et d'Autre = 27 000€
- Total = 33 600€**

Bilan des crédits de fonctionnement 2010

- « D'arbre en arbre » - Téciverdi = 1 500€
 - Inter-quartiers (formation...) = 5 000€
- Total = 6 500€**

Les propositions de fiches bleues

× Liaison ilot Le Verrier – ilot Champollion

Abaissement de trottoir. [Signature d'une fiche bleue.](#)

× Ilot Champollion

Les barrières sont contournées par les voitures qui du coup roulent sur les espaces verts et les abîment. Une solution technique est-elle envisageable ? [Signature d'une fiche bleue.](#)

- × Rue Jean Zay
 Demande d'un éclairage au niveau du passage piéton qui relie l'établissement scolaire à la rue Edgar Poe. [Signature d'une fiche bleue.](#)
- × Carrefour Zay/Gounod/Fontaine
 Cet axe est très emprunté par les enfants du groupe scolaire et les véhicules qui shuntent le boulevard Atlantique pour rejoindre Carrefour. La demande est précisée = création de passages piétons dans le sens Gounod vers Zay + pose de miroirs.
[Signature d'une fiche bleue.](#)
- × Rue Jules Siegfried (en face de la mairie de quartier)
 Le conseil de quartier demande le marquage d'un passage piéton temporaire (en jaune ?) en attendant que la rue soit traitée via l'opération de rénovation urbaine en 2013-2014.
[Signature d'une fiche bleue.](#)
- × Ilot Bonnevey Sud
 Proposition de supprimer les murets présents sur l'ilot.
 Le conseil de quartier est contre car il s'avèrerait que les riverains utilisent ces murets pour divers usages, notamment l'été. Une concertation sera menée (peut être dans via l'équipe du PRUS). Pas de fiche bleue.
- × Mairie de quartier et CSC de Part et d'Autre
 Pose de parc à vélos. Les lieux devront être identifiés en fonction des usages pour chaque structure. [Signature d'une fiche bleue.](#)
- × Rue Jules Siegfried
 Reprise d'enrobés au pied de l'immeuble situé en début de cette rue (commissariat).
[Signature d'une fiche bleue.](#)
- × Rue des Equarts
 Pose d'une signalétique PMR au niveau de la rampe qui permet d'accéder au centre commercial. Le conseil de quartier est divisé sur la question car le centre commercial pourrait financer la signalétique en question. Pas de fiche bleue.
- × Ilot Broglie
 Les voitures rentrent sur le parc mitoyen du microsite, notamment l'été pour mettre la musique toute la soirée. Des solutions techniques seraient-elles envisageables pour empêcher les véhicules d'accéder à cet espace ? [Signature d'une fiche bleue.](#)

× Terrain de basket – rue Thimonnier

Le terrain de basket a été réalisé en même temps que l'ilot est apprécié. Malheureusement, il n'existe pas de filet pour empêcher les ballons de rebondir sur la route. Serait-il possible d'en poser un côté rue ? [Signature d'une fiche bleue.](#)

Reste un cas particulier qui est la demande d'un panneau d'informations lumineux à l'entrée de la rue Siegfried. En effet, plusieurs questions se posent sur ce genre d'infrastructure : Qui fournit les infos ? Qui valide le contenu ? Si plusieurs panneaux en ville : même info ou info quartier par quartier ? L.FAUCON pose la question à H.CADIOU, le directeur du CSC de Part et d'Autre : est-ce que le CSC aurait suffisamment d'activités pour alimenter à la semaine un tel panneau ? H.CADIOU répond « oui » pour le Clou Bouchet, largement. En revanche, ce ne serait pas le cas pour Saint Liguair, quartier également sur le périmètre d'activité du CSC de Part et d'Autre. Cette demande doit être travaillée par les élus dans un premier temps. Ce qui ne permet pas la signature d'une fiche bleue sur le sujet pour l'instant.

IV. Questions et informations diverses d'actualité

❖ **Proposition de la régie voirie**

La régie voirie de la ville propose que les Conseils de quartier de Niort soient à l'origine du recensement des rues à rénover et à entretenir dans les quartiers pour lancer ces travaux dès 2011. La méthodologie est la suivante : il suffit de rédiger la liste des rues en définissant des priorités d'intervention. Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces rues seront traitées sauf contraintes éventuelles (si des travaux de réseaux, d'accessibilité, d'éclairage, etc. sont déjà programmés).

❖ **Vœux de Madame Le Maire – Samedi 22 janvier -11h à Noron**



❖ **Assemblée plénière des conseils de quartier du samedi 20 novembre**

Retour positif de la part des personnes présentes.

❖ **Ateliers Participatifs Agenda 21**

Direction Agenda 21 de la ville de Niort

Tél. 05.49.78.75.93

- 4 février à 20h : « Etre solidaire à Niort »
- 5 février à 9h : « Rendre Niort attractive »
- 9 février à 20h : « Vivre éco-responsable à Niort »
- 11 février à 20h : « Cultiver le cadre de vie niortais »
- 12 février à 9h : « Tous impliqués dans l'Agenda 21 »



❖ **Commissions inter-quartiers**

Relance de la commission « vélo et pistes cyclables »

Création de la commission « mémoire et patrimoine industriel »

➤ **Les prochains bureaux et conseils de quartier**

- Bureau CB = Mercredi 23 mars 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil CB = Jeudi 14 avril 2011 – 20h00 – CSC salle des ados
- Bureau CB = Mercredi 25 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil CB = Mardi 14 juin 2011 – 20h00 – CSC salle des ados

En fin de réunion, deux actions du CSC de Part et d'Autre sont exposées au conseil :

× **La semaine de l'amour, du 12 au 19 février.**

Il est proposé au conseil de s'impliquer sur le temps fort de la semaine, c'est-à-dire le carnaval du mardi 15.02. Un lâcher de ballons biodégradables sera réalisé place Auzanneau, en fin de matinée, par les enfants du quartier. Les ballons en question sont à acheter. Somme proposée = 800€. Le conseil de quartier vote « Pour » à l'unanimité.

× **La course d'orientation, le dimanche 17 avril**

Le CSC de Part et d'Autre organise une course d'orientation au cœur du Clou Bouchet. Cette manifestation est l'occasion de redécouvrir et de s'appropriier le quartier. Il est proposé au conseil de quartier de s'impliquer dans l'organisation de cet évènement et de financer le coût de location des balises électroniques (1 000€). Le conseil de quartier vote « Pour » à l'unanimité.

H.CADIOU précise enfin que la date de la fête de quartier a été arrêtée : le dimanche 5 juin.

Merci de noter cette date importante dans les agendas !

Fin de la réunion à 23h15.